

## Comment consulter les archives du Bilan ?

Une recherche dans les archives de Bilan peut se faire de quatre façons :

### • Première possibilité : recherche rapide

Vous cherchez dans le texte intégral des contributions à l'aide d'un ou plusieurs termes de recherche (ou "entrées") que vous tapez à l'écran :



Consulter les archives

[Options de recherche supplémentaires](#) [Comment consulter les archives ?](#)

Pour chercher sur plusieurs mots qui se trouvent dans un même texte, vous tapez AND entre les entrées (p.ex. actes AND sociétés. Le moteur de recherche se mettra alors à la recherche de textes qui contiennent aussi bien le terme "actes" que le terme "sociétés").

Placez les entrées entre guillemets pour obtenir un résultat exact (p.ex. si vous introduisez "société coopérative" comme terme de recherche, vous obtiendrez tous les textes où ce terme figure exactement).

Vous n'avez pas trouvé ce que vous cherchez ? Essayez donc la méthode alternative. Vous pouvez chercher sur une partie d'un mot en plaçant un \* (astérisque) au début ou à la fin (par exemple : si vous cherchez des textes contenant les mots 'capital' ou 'capitaux', vous introduisez comme entrée : capit\*).

Après avoir introduit les entrées, une liste de résultats apparaît, où les abonnés peuvent cliquer vers l'article de leur choix.

### • Deuxième possibilité : recherche rapide via le sommaire d'une édition spécifique

Vous trouvez le sommaire du numéro le plus récent du Bilan sur la page d'accueil de la site Internet ou sous Bilan > La lettre d'information > Dernière édition. Les sommaires des éditions précédentes se trouvent sous Bilan > La lettre d'information > Les éditions précédentes :

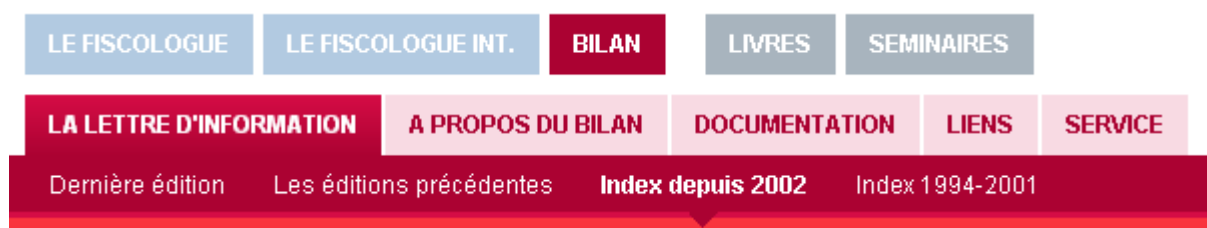


En cliquant d'abord une année et ensuite une édition du Bilan, vous pouvez consulter le sommaire de cette édition.

Via le sommaire, les abonnées peuvent consulter le texte intégral d'un article.

- **Troisième possibilité : recherche systématique via les index des mots-clés**

Vous trouvez les index sous Bilan > La lettre d'information > 'Index depuis 2002' et 'Index 1994-2001' :



Vous cherchez via les index des mots-clés qui couvrent une année complète de Bilan.

- Les index des mots-clés *des années 1994 à 2001* sont uniquement disponibles en format pdf, sous la rubrique 'Index 1994-2001'. Pour ces index, il n'est pas (encore) possible d'appeler les textes intégraux d'un clic de souris.

- Pour consulter les index des mots-clés *à partir de 2002*, vous devez indiquer l'année souhaitée. Vous pouvez ensuite consulter le texte intégral de l'article en cliquant dans l'index des mots-clés.

- **Quatrième possibilité : une recherche avancée**

Une recherche avancée est possible en cliquant juste sous la barre de recherche sur "Options de recherche supplémentaires" :



Cette fonction vous permet d'affiner votre recherche à l'aide des critères suivants :

- 1) Tout d'abord, vous pouvez indiquer la **source de droit** de la contribution recherchée. Pour ce faire, vous avez le choix entre :

- les avis, communications, etc. (sont visés : les avis de la CNC, les communications de la FSMA, les avis au Moniteur belge, les circulaires, etc.);
- les actes légaux et réglementaires (sont visés : les lois, décrets, arrêtés royaux, arrêtés ministériels, etc., ainsi que les projets de loi, etc.);
- la réglementation européenne (sont visés : les directives et règlements européens, les propositions et rapports de la Commission européenne, etc.);
- les normes internationales (IAS-IFRS, US GAAP, etc.);
- les questions parlementaires (tant orales qu'écrites);
- la doctrine;
- la jurisprudence.

La recherche de la '**Jurisprudence**' peut être affinée via

- la *jurisdiction* qui a rendu le jugement/arrêt; la dénomination de la juridiction doit être introduite comme suit :
  - tribunaux de première instance : Trib. suivi de la ville (p.ex. Trib. Namur)
  - tribunaux de commerce : Trib. comm. suivi de la ville (p.ex. Trib. comm. Liège)
  - cours d'appel : la ville (p.ex. Mons)
  - tribunaux du travail : Trib. trav. suivi de la ville (p.ex. Trib. trav. Bruxelles)
  - cours du travail : Cour trav. suivi de la ville (p.ex. Cour trav. Bruxelles)
  - Cour d'arbitrage : Cour d'arbitrage
  - Cour constitutionnelle : Cour constitutionnelle
  - Conseil d'Etat : C. d'Et.
  - Cour de justice : C.J.C.E.
  - Cour de Cassation : Cass.
- la *date exacte* du jugement/arrêt ou la *période* dans laquelle le jugement/arrêt a été rendu : dans le premier cas (date exacte), vous remplissez deux fois la même date en regard de "date de la décision"; dans le deuxième cas (période), vous remplissez dans la première case la date du début et dans la deuxième case, la date de la fin de la période choisie. Si vous ne remplissez pas la deuxième case, le moteur de recherche effectuera la recherche à partir de la date indiquée dans la première case jusqu'à ce jour.

2) Deuxièmement, vous pouvez indiquer la **catégorie** de l'article recherché.

Pour ce faire, vous avez le choix entre :

- le droit bancaire et financier
- la réglementation professionnelle, notamment les règles en vigueur pour les experts-comptables, les avocats, les architectes, les réviseurs d'entreprises, les conseils fiscaux, les comptables(-fiscalistes), les géomètres experts, les agents immobiliers, etc.

- le droit comptable et le droit des comptes annuels
- le droit civil, notamment le droit des baux, le droit des obligations, le droit des affaires, le droit des sûretés, etc.
- le droit judiciaire, notamment le droit des saisies, le règlement collectif de dettes, etc.
- le droit commercial et économique, notamment le droit en matière de protection des consommateurs, le droit de la faillite, les pratiques commerciales, le droit de la concurrence, les subsides, etc.
- les droits de propriété intellectuelle, notamment les droits d'auteur, le droit des marques, etc.
- le droit social : le droit du travail et le droit de la sécurité sociale
- le droit pénal
- le droit des sociétés
- le droit des assurances
- le droit en matière d'ASBL
- divers, notamment la législation anti-discrimination, la législation anti-blanchiment, le droit fiscal, le droit informatique, le droit de l'environnement, etc..

3) Vous pouvez aussi indiquer la **période de publication** souhaitée dans Bilan.

4) Les résultats de la recherche peuvent être **triés** sur leur pertinence ou sur leur date de publication.

Après avoir introduit les **entrées**, une liste de résultats apparaît, où les abonnés peuvent cliquer vers l'article de leur choix.